

*Questions orales***LES FINANCES****L'AVENIR DU PROGRAMME DE DÉDUCTION DES INTÉRÊTS
HYPOTHÉCAIRES**

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur l'Orateur, j'ai également une question pour le ministre des Finances, qui aime ses petits déficits. Comme depuis que son gouvernement est arrivé au pouvoir, les frais sur une hypothèque de \$60,000 ont augmenté de \$1,500, ce qui annule entièrement toute aide qu'aurait pu apporter son programme de déduction des intérêts hypothécaires, le ministre est-il disposé à retirer ce programme, à le ré-examiner et à le modifier de façon à ce qu'il réduise vraiment les taux d'intérêt hypothécaire pour que les Canadiens puissent acheter des maisons?

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le député suggère une solution unique: les taux d'intérêt hypothécaire ont augmenté et il faudrait donc retirer l'aide que nous offrons à la population canadienne aux termes du programme de déduction des intérêts hypothécaires et leur rendre la situation plus difficile. Non, nous n'allons certes pas le retirer. Nous poursuivons dans la voie que nous nous sommes tracée et il y a 3,800,000 foyers au Canada qui se réjouissent de ce programme.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Le ministre est-il prêt à consulter ses amis et associés de la construction domiciliaire qui disent que les hausses des taux d'intérêt entraîneront un affaissement complet du secteur de la construction et qu'ils se fichent éperdument de son programme de crédits concernant les intérêts hypothécaires, et acceptera-t-il alors de le retirer quand ses amis et associés le lui diront?

● (1500)

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, je suis toujours prêt à rencontrer n'importe quel groupe et à m'attrister avec ses membres sur les conséquences catastrophiques des dix dernières années qui les ont poussés dans cette situation, et qui ont entraîné des augmentations du taux d'intérêt hypothécaire, des taux d'intérêt des banques et du taux d'intérêt de la Banque centrale.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES**L'INTERVENTION DU MINISTRE DANS LE CONFLIT DES
MANUTENTIONNAIRES DE GRAIN DE MONTRÉAL**

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail et porte sur le conflit qui dure depuis cinq mois chez les manutentionnaires de grain du port de Montréal.

Vu que le Ministre est intervenu très rapidement et avec beaucoup de succès dans le conflit des manutentionnaires de

[M. l'Orateur.]

grain de la côte ouest, et vu que la grève des manutentionnaires de Montréal dure maintenant depuis cinq mois et qu'elle risque de causer des problèmes cet hiver aux agriculteurs du Québec et à d'autres, le Ministre est-il prêt à intervenir directement dans ce conflit pour tâcher de le régler avec autant de succès qu'il l'a fait dans le cas des manutentionnaires de la côte ouest?

L'hon. Lincoln M. Alexander (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le député d'avoir posé cette question, car je m'en inquiète aussi, mais je voudrais lui faire remarquer que le médiateur, M. Roland Doucet, a actuellement des entretiens privés avec les parties en cause et que les discussions en cours sont fructueuses. On avance. Pour le moment, il ne servirait à rien que j'intervienne.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LE NORD CANADIEN**LE STATUT DE PROVINCE POUR LE YUKON**

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Hier, le Ministre annonçait des changements importants à l'administration du Yukon, changements qui l'acheminent vers un statut provincial et qui d'ailleurs ont amené la démission du commissaire.

Comment le Ministre peut-il concilier un geste aussi unilatéral avec ses déclarations et celles du premier ministre sur le respect du Parlement et du système parlementaire, et avec la promesse qu'ils avaient faite de consulter les habitants du Yukon par référendum sur les changements constitutionnels importants et de consulter également les autres provinces et aussi les Indiens? Est-il disposé à retirer les instructions qu'il a données hier et à renvoyer la question à un comité parlementaire, en attendant du moins qu'il remplisse certaines des promesses qu'il avait faites sur cet important sujet?

Des voix: Bravo!

L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je tiens à exprimer au député la conviction du gouvernement que le pouvoir doit être exercé par les organes électifs. Et l'organe électif, c'est le conseil législatif du Territoire du Yukon, auquel le pouvoir a été confié. J'ai donné instruction au commissaire d'exécuter la volonté de mon gouvernement, qui est de donner à l'organe électif les pouvoirs que nous pouvons lui confier en vertu de la loi sur le Yukon.

J'ai consulté le Conseil des Indiens du Yukon. Nous avons dit que, pour poursuivre les consultations sur les modifications constitutionnelles, nous rencontrerions le gouvernement du Territoire du Yukon, les Indiens du Yukon et les intéressés. Mais je dois répéter au député que l'organe électif du Yukon et ceux qui l'ont mandaté tiennent à exercer le pouvoir au Yukon, et que nous avons accédé à leur désir.

Des voix: Bravo!